académie de Poitiers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège Fontanes
NIORT

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : Lundi 3 décembre 2018

Année scolaire : 2018-2019

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 20/11/2018

1ère convocation (oui/non) : oui

2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Frédéric CHAPPE

Secrétaire de séance : Mme BONNERUE

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Ordre du jour

Fonctionnement administratif et financier

- Validation du P.V. du C.A. du 16 octobre 2018 (vote)
- Validation de l'ordre du jour (vote)
- Proposition de budget pour l'année 2019 (vote)
- **Collaboration avec le F.S.E. (pour info)**
- **Maintien de la ½ pension en cas de non-paiement (vote)**
- **Nouvelle convention de mutualisation de la paye (vote)**

Hygiène et sécurité (pour information)

- P.P.M.S.
- Référent Sécurité et contact commissariat
- Encodage restaurant scolaire
- Projet I.R.I.A.F. (I.U.T. Noron)
- Gestion des cas de Gale
- **Projet I.C.C.S.A.**
- **Exercice de préparation du repas de secours**

Fonctionnement pédagogique

- Réunions parents professeurs (pour info)
- Traçabilité Harcèlement (pour info)
- Prévision d'effectif rentrée 2019 (pour info)
- Date DNB Blanc (pour info)
- Organisation Oral DNB associé à un conseil pédagogique (vote)
- Portes ouvertes (pour info)
- Aménagement de la fin de l'année (vote)
- I.M.P. pour présentation et affectation (vote)
- Dispositif « Devoirs Faits » (pour info)
- Réflexion sur les horaires du collège (pour info)
- **Bilan des heures de cours non assurées par classe (pour info)**
- **Information sur le CVC**
- **Information sur *l'Heure de Vie de Classe***
- **Point d'étapes sur les voyages de 3ème**
-

- Annexes [nombre - titre)

- Motions [nombre - titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Lundi 03/12/2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E [¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. CHAPPE Frédéric	X						
	Proviseur ou principal adjoint	Mme DOLCI-CHAUVIN Alexandra	X						
	Gestionnaire	M. LUSSAN Eric	X						
	C.P.E.	Mme CLUZEL Patricia			X				
	Directeur adjoint de la SEGPA								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Conseil général M. CHALLET Rodolphe		X					
	Groupement de communes								
	Commune siège	Mme BEAUVAIS Elizabeth		X					
	Commune siège								
PERSONNALITE QUALIFIEE		M. JUILLARD Alain	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. COUDER Renaud	X						
		M. POIGNAND Cyrille	X						
		Mme LEFER Sophie	X						
		Mme MILLEY Lucie	X						
		Mme DE PUYDT Aude	X						
		Mme MOREAU Marie-Christine	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme JAMET Marie-Christine	X						
		Mme LAFORET Nelly	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. LE FLOCH Nathalie FCPE	X						
		Mme DELABALLE Sabine FCPE	X						
		M. BEY Michel FCPE	X						
		Mme BOUCHET Sophie FCPE	X						
		Mme BONNERUE Emmanuelle FCPE	X						
		M. GARNIER Boris FCPE	X						
	Elèves	Mme SILVAN Agathe			X				
		M. GARNIER Elias			X				

[¤] **P** : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

Le conseil a commencé en retard dû au fait que l'entrée principale était fermée à clef bloquant l'accès à la sonnette à cause du plan vigipirate renforcé.
Le compte rendu du Conseil d'Administration sera effectué par le collège des parents d'élèves. La date de remise souhaitée par M Chappe est le 14 décembre.
M Chappe mentionne que les intitulés en rouge sur l'ordre du jour concernent de nouvelles questions ou informations par rapport à l'ordre du jour envoyé lors de la convocation.
M Chappe remercie M Mathieu (FCPE) d'avoir envoyé les questions dès le mardi lui permettant ainsi de lui répondre sur certains sujets et de récupérer les informations des autres questions pour le conseil du lundi.

Fonctionnement administratif et financier

- ✓ ***Validation du P.V. du C.A. du 16 octobre 2018 à l'unanimité***
- ✓ ***Validation de l'ordre du jour à l'unanimité***

- ✓ Budget :

Le conseil départemental verse une dotation en fonction des dépenses de viabilisation, des effectifs et de la surface utilisée et ne tient pas compte de l'état du collège, des réparations à entreprendre, …
Cette dotation est calculée en nombre de points (avec les critères cités ci-dessus) auxquels s'ajoutent 3 points pour les équipements sportifs et 10 points pour la classe aménagée (CHAM). Ce qui donne un total de 458,14 points (le point valant 271 €). La dotation 2019 s'élève à 124 156 € soit 1,2 % d'augmentation (environ 2 203 €)
Le nombre de réparations à réaliser augmente fortement.

- Activités pédagogiques (AP)

Celles-ci regroupent 7 grands domaines dont 3 sont financés par le rectorat et les 4 autres concernent l'enseignement général. L'AP est financée à 30% par la dotation du conseil départemental.
Concernant les subventions du département pour les projets culturels, il semble nécessaire de privilégier les projets « locaux » dans les Deux-Sèvres.
Une réforme est actuellement en discussion qui amènerait à connaitre tous les projets pédagogiques avant la fin de l'année scolaire précédente afin d'obtenir des dotations et de planifier les dépenses.
Concernant le montant mentionné au niveau des consommables (copieurs, …) les 2000€ du budget précédent ne semblent pas être bons -> il s'approcherait plutôt de 4 500 €.
Le budget concernant plusieurs domaines a été réalisé sur le réel de l'année passée (tel que l'enseignement aux enfants du voyage, matériels informatiques, …).
Augmentation du budget pour les carnets de correspondance – une marge a été prise car aucune information du département sur le prix de ces carnets l'an prochain.
Il n'y aura plus de dotation de la ligue de football. Il y aura peut-être possibilité de se faire payer les factures associées.
Le voyage en Allemagne se faisait sur 2 années budgétaires. Il a été préférable de le séparer d'où les 2 lignes au budget.
La course d'orientation est incluse dans le budget des projets pédagogiques.

- Vie de l'élève

Essentiellement des reliquats de subventions et bourses départementales de 2017

- Administratif et Logistique

La partie Gaz est très importante. A partir de juillet, utilisation d'un nouveau marché.
L'eau et l'électricité restent stables.
Le coût de l'affranchissement est en augmentation (provenant de la location de la machine) – nouveau marché en remplacement de NeoPost / La Poste.
Une demande au département sera faite pour demander l'installation de la fibre.
Problème d'isolation au niveau du collège. « On chauffe dehors » - Fenêtres mal isolées, cassées, les portes restent ouvertes ….
Le déficit est dû aux amortissements mais n'impacte pas l'autofinancement.

- SRH

Tous les fruits seront BIO en 2019 (ils le sont déjà depuis la fin de l'année 2018).
Utilisation de producteurs locaux pour toute la charcuterie.
Le reversement des 22,5% se fait sur la part des ½ pensions. La région récupère la part des internats auprès des lycées.
Visite préventive prévue le 4 janvier 2019

- ✓ ***Le budget de l'année 2019 a été validé à l'unanimité***
- ✓ ***La délégation pour la passation des marchés a été validée à l'unanimité***

- ✓ Collaboration avec le F.S.E.

Peu de personnes lors de leur Assemblée Générale et M Chappe souhaite avoir plus de clarté sur le fonctionnement. L'équipe FSE (bureau) s'emploie et œuvre dans le même sens et M. Chappe les remercie.

- ✓ Maintien de la ½ pension en cas de non-paiement

2 élèves de classe de 4ème sont concernés. Les familles refusent de payer malgré les démarches réalisées (recommandés, huissier, …).
M Chappe propose d'alerter une dernière fois les familles et leur demande de prendre contact avec l'établissement avant le 7 janvier 2019 avant de prendre une décision de refuser l'accès à la cantine à ces 2 élèves.

- ✓ ***Vote : 5 contres et 4 abstentions***

- ✓ Nouvelle convention de mutualisation de la paye

La nouvelle convention a été votée à l'unanimité.

- ✓ Etat des emplois

Celui-ci est fourni à titre d'information – les informations proviennent du rectorat.
Il semblerait qu'il y ait des incohérences dans les chiffres entre le ratio de la masse salariale / ETP pour les fonctions Education santé. Ils sont fournis pas le rectorat et le collège n'a pas la possibilité de vérifier.

Hygiène et Sécurité

- ✓ P.P.M.S

Il a été réalisé avant les vacances de la Toussaint
Il reste à ce jour 2 problèmes majeurs à résoudre : l'alarme dans la salle des professeurs et celles de la cour du CDI.
Le département doit commander des nouvelles cartes pour ces 2 endroits.
L'objectif est de pouvoir refaire un test avant la fin de l'année scolaire.

- ✓ Référent Sécurité et contact commissariat

Le collège possède toutes les informations sur les référents et peutx les faire intervenir si nécessaire.

- ✓ Encodage restaurant scolaire

Une amélioration a été constatée depuis le début de l'année scolaire, avec une meilleure qualité, mise en place d'un Bar à salade, augmentation légère de la vitesse de passage.
Le temps de passage théorique est de 8 secondes => La problématique vient de la machine biométrique qui ne fonctionne pas convenablement et provoque des files d'attente. L'établissement a besoin de ce système pour la gestion des demi-pensionnaires et doit revoir avec le fournisseur pour trouver une solution. On envisage de supprimer le distributeur de plateaux et de déplacer la machine pour la mettre sous la surveillance d'un ASSEDU.

- ✓ Projet I.R.I.A.F

4 étudiants qui viendront du pôle universitaire – Ils aideront sur le projet du plan évacuation incendie.

- ✓ Gestion de gale

4 cas recensés dont 1 professeur. Dès le 1er cas, l'établissement a transmis toutes les informations aux familles. Le problème semble terminé.

- ✓ Projet I.C.C.S.A

Ecole catholique – Elèves en BTS et souhaitent réaliser un Projet sur le harcèlement – Contenu à connaitre. Le projet est retiré.

- ✓ Exercice de préparation du repas de secours

Le conseil départemental a mis en place une procédure si les 3 personnes en cuisine viennent à être absentes en même temps. 2 agents ont été formés et habilités à préparer les repas. . Un test sera réalisé le vendredi 21 décembre 2018. Au menu : macédoine de légumes, raviolis, portion de fromage et fruits.

Fonctionnement pédagogique

- ✓ Réunions parents professeurs

Les réunions pour les 6ème et 3ème ont été réalisées. Celles des 5ème et 4ème sont prévues en janvier.
Très bon retour des parents et des professeurs. Peu d'absences – seulement 1 ou 2 parents par classe.
Attention la date du prochain conseil pédagogique tombe en même temps que la réunion des 4èmes. La date est modifiée.

- ✓ Traçabilité Harcèlement

2 types d'harcèlement – ceux qui se prolongent depuis l'école élémentaire ou par des connaissances, et ceux provenant de la cyber activité (textos, instagram, …).
Des informations au sein de l'école sont à disposition pour essayer d'accompagner, d'expliquer les dangers, les risques, … L'heure de vie de classe peut être aussi utilisée pour débattre du sujet avec les élèves.
Un constat est fait sur la montée en puissance d'enfants isolés, « perdus » (certains ont déjà réalisé des séjours psychiatriques).
Quel système de surveillance existant ? Une cellule de veille a été mise en place regroupant infirmière, CPE, assistante sociale, direction, … et tous les 15 jours il y a une réunion pour discuter des différentes situations.

- ✓ Prévision d'effectif rentrée 2019

L'information que le collège a reçue du rectorat était erronée pour les 3èmes. Les nouvelles informations sont :
127 élèves en 6ème, 133 élèves en 5ème, 168 élèves en 4ème et 168 élèves en 3ème soit un total de 596 élèves soit 22 divisions vraisemblablement.

- ✓ Date du DNB Blanc / Organisation Oral / Aménagement fin de l'année

Le DNB blanc sera positionné la semaine 10 – Les 7 et 8 mars 2019
L'oral sera réalisé le 7 juin au matin. Les 3èmes seront libérés vers 13h15. Cela permettra de faire une session de rattrapage si besoin.

- ✓ ***La date de l'oral a été votée à l'unanimité***

Les dates du DNB seront les 27 et 28 juin 2019. Le collège Fontanes étant un centre d'examen, M Chappe demande au CA l'accord pour libérer les élèves des autres classes. En cas d'infaisabilité, un accueil au collège sera réalisé par la vie scolaire.

- ✓ ***L'accord a été voté à l'unanimité***

- ✓ Portes ouvertes

La date est arrêtée pour le samedi 16 mars
Il est nécessaire de relayer plus l'information (voir avec la mairie pour le mettre sur Vivre à Niort, faire un relais avec les écoles élémentaires, …)

✓ IMP pour présentation et affectation

IMP à présenter au C.A. du 3 decembre 2018		
1 IMP	Chorale	Me DELATTRE
1 IMP	Coordo EPS	Me MILLEY
1 IMP	Coordo EPS	Me MOREAU
2 IMP	RUPN	M. BORDEAUX
1/2 IMP	RUPN (Apple)	M. BOURGOIS
1 IMP	PEAC	Me VERDEAU
1/2 IMP	Liaison Inter Degré	Me DELATRE
1/4 IMP	Parcours Citoyen	Me MERCIER
1/4 IMP	Parcours Citoyen	M. CARTRON
1/4 IMP	Parcours Citoyen	Me LEFER
1/4 IMP	Liaison Inter Degré	Me MOREAU
1/4 IMP	"Devois Faits"	Me CLUZEL

✓ ***L'accord a été voté à l'unanimité***

✓ Dispositifs Devoirs Faits

32 élèves en 6ème, 18 élèves en 5ème, 25 en 4ème, 5 en 3ème soit un total de 80 élèves.
Suite aux conseils de classe de la semaine prochaine, des propositions pourront être adressées à certains élèves mais cela restera toujours dans le cadre du volontariat.

✓ Réflexion sur les horaires du collège

Une analyse a été réalisée sur une semaine de 4 jours montrant que 16% des élèves partaient à 15h30.
La FCPE rappelle le souhait de savoir s'il y avait la possibilité de décaler l'heure de rentrée à 8h30 par exemple, sans oublier les impacts logistiques tels que les horaires des transports en commun (bus, trains, …)

✓ Bilan des heures de cours non assurées par classe

Il n'est pas possible d'avoir le décompte par classe mais un statut global a été fourni.
Du 3 septembre au 3 décembre il y a eu 7 316 heures de cours incluant les heures de Vie de classe, soit 7 195 heures réelles.
Dont 344 h non pas été assurées se décomposant comme suit :

177,50 h manquées pour des motifs personnels (maladies, …)
85 h pour des stages, formations, surveillance examen, ….
81,50 h pour l'accompagnement de sorties, voyages, …

Soit un ratio de 4,78% h non assurées mais un ratio de 2,47% (en ne gardant que les heures pour motif personnel).
Le détail par classe avait été demandé dans le but de voir si une classe était pénalisée par l'absence de plusieurs professeurs. La direction n'a pas constaté d'impact sur une classe en particulier à ce jour.

✓ Information sur le CVC

Il a été constitué mi-octobre par 2 représentants élèves par niveau. Mme Cluzel souhaiterait avoir plus de professeurs.
Le CVC est à destination des autres élèves au sein du collège.
Un projet de solidarité (sollicité par le lycée de la Venise Verte) est envisagé ainsi qu'un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire (le collège est inscrit dans ce projet du conseil départemental) – Pour information, 40 Kg de nourriture sont jetés quotidiennement.

- ✓ Mini Stages

Sur le site Internet du collège, la liste de tous les mini stages essentiellement pour les BAC Pro mais aussi CAP, 3ème prépa pro, enseignements d'exploration etc… a été fournie et mise à disposition des élèves. A chaque réception d'information du lycée sur les dates d'inscription, de portes ouvertes, le fichier est mis à jour et communiqué vers les professeurs.
Ce fichier est destiné aux 3èmes mais peut être également soumis à certains 4èmes – Il a été demandé d' ajouter cette information sur le site internet.
Une refonte du site internet et en cours.

- ✓ Information sur l'heure de Vie de Classe

Cette heure doit servir à réguler les problèmes, à discuter des points avant le conseil, à restituer des informations après le conseil, … Tout sujet peut être abordé et peut être aussi utilisé pour faire de la prévention.

- ✓ Point d'étapes sur les voyages des 3èmes

Règle : pour les voyages dont la somme totale dépasse 25 000 €, un appel d'offre doit être lancé.
Pour le voyage en Italie, 5 propositions ont été reçues.
Pour le voyage en Angleterre, 2 propositions ont été reçues.
Pour le voyage en Allemagne, une seule proposition reçue correspondant à l' « aller » et ne répondait pas aux cahiers des charges.
Pour chacune des propositions reçues, une notation doit être fournie (point en fonction du prix, prestation, ….)

Pour l'Allemagne, le collège pourra faire appel aux prestataires précédents

La Secrétaire de séance | Le Président de séance